VOILE OCEAN 2026

Croisière du:	au	
Bateau	Kervégon	
Référence sortie		

			Cotisation https://www.payasso.fr/bcc/adherer	**Droit d'embarquement https://www.payasso.fr/bcc/naviguer**
	NOM	Prénom	Montant	Montant
Skipper				
Équipier 1				
Équipier 2				
Équipier 3				
Équipier 4				
Équipier 5				
			- €	**- €**

Mode d'emploi

1 Le skipper renseigne les dates de la sortie, les noms et prénoms des équipiers et le montant à payer

2 Le skipper renseigne la référence de la sortie en se rendant sur les pages de l'agenda Voile Océan de sa sortie et donne ce numéro aux équipiers

3 Si un équipier n'a pas payé sa cotisation, il le fait en scannant le QR code "cotisation". Il reçoit un accusé de réception de paiement dans sa boite mail. Si le paiement a échoué, il reçoit un avis de non paiement.

4 Si un équipier n'a pas de carte bancaire, il scanne le QR code, renseigne les différents champs et demande à un autre équipier de payer en son nom qu'il remboursera ensuite

5 Chaque équipier paye ensuite ses droits d'embarquement en scannant le QR code "droit d'embarquement". Ce paiement est individuel et ne permet pas un paiement familial

6 Le skipper envoie par mail à tresorerie@bouguenais-contrecourants.org ce bordereau renseigné

7 L'ensemble de ces documents doit parvenir au trésorier dans les 5 jours qui suivent la sortie